

CHAPITRE 4 : CHOIX ÉPISTÉMOLOGIQUES, MÉTHODOLOGIQUES ET PRÉSENTATION DU TERRAIN

4.1. INTRODUCTION

D'un point de vue méthodologique, des auteurs ont souligné la nécessité d'une meilleure compréhension des femmes entrepreneures et d'un renouvellement dans les questions de recherche et méthodologies choisies (AHL, 2006).

Notre volonté de compréhension de la réalité des femmes entrepreneures ainsi que le caractère exploratoire de notre recherche au sein du contexte lushois nous ont conduit au choix d'une approche méthodologique mixte, à la fois quantitative et qualitative, qu'un bon nombre d'auteurs (ALDEBERT et ROUZIES, 2014; BOURGAULT, GALLAGHER, MICHAUD, et TRIBBLE, 2010; FERRIERE, BACRO, FLORIN, et GUIMARD, 2016; GUEVEL & POMMIER, 2012; GUILBERT et LANCRY, 2007; LARUE et AL., 2009; SAINT-ANDRE, MONTESINOS-GELET, et MORIN, 2010; PINARD, POTVIN, et ROUSSEAU, 2004), qualifient de troisième courant méthodologique (les deux autres étant le courant quantitatif et le courant qualitatif).

Ce choix entre en cohérence avec les objectifs de notre recherche. En tout état de cause, on peut recenser dans la littérature (AVENIER & THOMAS, 2011; CONDOMINES et HENNEQUIN, 2013; CHATELIN, 2004; DEGEORGE, 2015; DUPUIS, 2016; FERRIERE et al., 2016; GUILBERT et LANCRY, 2007; JEOFFRION, HAMARD, BARRE, et BOUDOUKHA, 2014; N'DA, 2015; SANTONI, 2016a; TURCOTTE, 2016; WANLIN, 2007) l'intérêt et la légitimité d'une telle démarche.

L'intérêt majeur de l'approche mixte se situe dans leur avantageuse complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations recueillies. En tant que démarche de recherche, CURCHOD (2003) souligne qu'elle permet d'étudier les combinaisons de conditions qui aboutissent à un même phénomène. L'entrepreneuriat étant un phénomène complexe, cette double approche s'est révélée adaptée pour en appréhender les différents paramètres et, est donc bien adaptée à l'étude des phénomènes de gestion.

La nécessité d'une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel évolue la femme entrepreneure a été soulignée dans plusieurs recherches (BREDELET & FERGUENE, 2016; CONSTANTINIDIS, ABOUBI, SALMAN, & CORNET, 2017; RANDRIAMANAMPISOA, 2011; RWENGE, KINYANJUI, & LUCY, 2013). La mobilisation d'une telle démarche représente l'un des moyens de parvenir à cela.

De plus l'objectif d'une approche mixte fondée sur une vision de la réalité est, selon POUPART et al., (1998), de permettre chacune d'étudier de choses différentes ou différemment les mêmes choses. D'ailleurs, CURCHOD (2003), SEM et CORNET (2017, p.79) ainsi que TURCOTTE (2016) soulignent qu'il n'y a pas d'opposition, mais les deux approches se complètent, car elles n'explorent pas les mêmes champs de la connaissance.

L'approche quantitative diffère de celle qualitative. Chacune de ces méthodes possédant une finalité qui lui est propre et qui conduit à mettre en lumière certains aspects du problème étudié. En effet, en se focalisant sur les femmes qui sont en activité, l'intérêt est plutôt porté sur les facteurs qui soutiennent leur entrepreneuriat. Cependant en se focalisant sur les femmes en arrêt d'activité, l'intérêt est davantage porté sur les contraintes à l'entrepreneuriat féminin.

De plus, l'état des connaissances sur ce sujet montre que les réalités des femmes entrepreneures bénéficiaires des microcrédits, et en particulier au sein du contexte lushois sont encore méconnues. Dans ce cadre, la mobilisation d'une approche mixte non pas sous l'angle de la différence, mais celui de la complémentarité qu'elle peut apporter à la recherche s'avère indispensable.

Nous nous rangeons à l'avis de WANLIN (2007), lorsqu'il écrit qu'il serait préconisé de fonder les conclusions de recherche sur une pluralité d'approches et de méthodes complémentaires d'analyse tant qualitative que quantitative des réalités humaines.

L'entrepreneuriat féminin a été étudié dans plusieurs travaux. L'analyse empirique de chaque étude dépend sans doute de l'objectif de l'auteur et des caractéristiques des données disponibles. Mais, malgré la diversité des outils utilisés, les principales questions posées tournent autour de l'influence des facteurs retenus sur l'entrepreneuriat féminin persistant.

Avant de faire une recherche et d'utiliser une démarche scientifique, il faut d'abord être conscient de certains principes épistémologiques. N'est-ce pas ce que traduit DEPELTEAU (2013), quand il écrit à défaut de quoi le chercheur se condamne à faire de la science sans conscience. Il s'agit d'une étape importante répondant à trois questions essentielles : quelle est la nature de la connaissance produite ? Comment la connaissance est-elle engendrée ? Quels sont la valeur et le statut de cette connaissance ? » (CHERKAOUI & HAOUATA, 2016). De même, N'DA (2015) considère qu'un bon chercheur est celui qui est en mesure de justifier ses choix méthodologiques par des principes épistémologiques.

4.2. CHOIX ÉPISTÉMOLOGIQUES

La plupart des manuels dédiés aux questions épistémologiques (par exemple, AVENIER & THOMAS, 2012) insistent sur le fait que la justification des validités interne et externe d'une recherche ne peut s'effectuer dans l'absolu, mais seulement en référence à un cadre

épistémologique. Pour ce faire, nous nous référons à plusieurs cadres épistémologiques fréquemment mobilisés dans la recherche en sciences de gestion.

Trois paradigmes principaux en sciences de gestion peuvent être mobilisés au cours d'une recherche : le positivisme, le constructivisme et l'interprétativisme (EL ATTAR & EL MOUSTAFID, 2014). Comme le soulignent CHERKAOUI et HAOUATA (2016), ces trois grands paradigmes épistémologiques répondent de façon distincte à la question de scientificité de la connaissance produite par un travail de recherche.

L'objectif du chercheur est d'apporter une approche qui lui permet d'atteindre un objectif, de trouver une « solution » d'une situation ou d'un problème qui lui fait face : le syndrome de la vérité et de l'explication parfaite.

Notre propos ici n'est pas d'entrer dans le détail de ces différentes approches, mais plutôt de présenter notre cheminement vers le choix de notre posture qui est le paradigme interprétativiste.

4.2.1. Paradigme interprétativiste comme choix épistémologique

Afin d'identifier la position philosophique du chercheur par rapport au « réel », il est essentiel de voir dans quel positionnement il se situe par rapport aux paradigmes majeurs. Ces paradigmes définissent les positions possibles du chercheur ainsi que les critères de validité de la connaissance acquise (CONSTANT & LEVY, 2015). DEPELTEAU (2013, p.12), définit l'épistémologie ou la nature des savoirs mobilisés dans une science comme la science des sciences. On la nomme aussi parfois la philosophie des sciences. C'est aussi, selon THIETART et al., (2014, p.15) « la discipline philosophique qui vise à établir les fondements de la science afin d'estimer la valeur logique et cognitive des connaissances qu'elle produit pour décider si elles peuvent prétendre se rapprocher de l'idéal d'une idée certaine et authentique justifiée ».

La vision de la réalité diffère en fonction de la posture épistémologique considérée. Le paradigme interprétativiste que nous avons choisi postule que le monde est fait d'interprétations et que ces dernières se construisent à travers les interactions entre les individus (PERRET et GIROD-SÉVILLE, 2002). La recherche de l'objectivité par la méthode ne suffit pas à la compréhension d'une situation.

Selon GADAMER (1996), « *L'entrée en jeu de libres décisions, s'il y en a, n'interrompt pas la régularité du déroulement, elle prend place, au contraire, dans la généralité et la régularité que l'induction permet d'atteindre* ». Il précise néanmoins que « *Toute interprétation juste doit se garantir contre l'arbitraire d'idées de rencontres et contre l'étroitesse qui dérive d'habitudes de pensées imperceptibles* ».

Interpréter c'est produire des diagnostics théorico-empiriques des situations (CLAVEAU et TANNERY, 2002). Nous avons opté pour un positionnement interprétativiste quant à l'objectif de notre étude qui était de comprendre et d'expliquer le phénomène de l'entrepreneuriat féminin, la voie pour y arriver était de collecter les avis et opinions des femmes entrepreneures et ensuite d'interpréter la représentation que ces acteurs se font de leurs actions (CORBETT, 2009).

Notre recherche doctorale s'intéresse à l'entrepreneuriat des femmes bénéficiaires des microcrédits, et plus particulièrement aux perceptions des acteurs de l'écosystème à ce sujet, ainsi qu'à la manière dont ils perçoivent les freins et leviers à cet entrepreneuriat.

4.2.2. Choix du mode de raisonnement hypothético-déductif

Notre démarche consiste à expliquer la réussite entrepreneuriale des femmes bénéficiaires des microcrédits dans la ville de Lubumbashi à travers un modèle qui rend compte dudit phénomène. Pour y parvenir, un examen critique des écrits a été réalisé en vue de défricher ce domaine de recherche (l'entrepreneuriat féminin persistant) moins exploré et suggérer des hypothèses à tester par des méthodes d'analyse statistique. Notre approche est donc hypothético-déductive.

De cette revue critique de la littérature, nous avons pu identifier trois groupes de facteurs susceptibles d'éclaircir notre question de recherche consistant à savoir « si le microcrédit contribue-t-il à la création de l'entrepreneuriat féminin persistant »

Le premier groupe de variables suggéré c'est les facteurs individuels. Le deuxième groupe c'est les facteurs organisationnels et le troisième, c'est les facteurs environnementaux. A partir de ces trois groupes de variables, nous proposons un mixage permettant de les concilier et de mieux organiser le classement des facteurs.

Notre modèle comporte alors trois dimensions qui s'imposent, ils nous ont paru essentielles quant au succès et à la durabilité de l'entrepreneuriat féminin (le profil, les attributs liés à l'organisation créée et l'environnement). Le profil et les attributs de l'organisation créée apparaissent sous diverses formes dans la plupart des recherches portant sur le succès entrepreneurial. Par contre, l'environnement est une dimension plus rare on la trouve dans les travaux de HADRIC (2013).

Ce sont ces facteurs, opérationnalisés, qui nous ont permis d'une part, de construire notre questionnaire d'enquête et d'autre part d'élaborer un modèle de régression liant l'entrepreneuriat féminin persistant comme la variable dépendante et le microcrédit comme celle indépendante.

Les choix épistémologiques ne peuvent se concevoir de façon dissociée de l'élaboration des méthodes de recherche. Nous présentons dans les lignes qui suivent nos choix méthodologiques en cohérence avec les choix des paradigmes épistémologiques choisis.

4.3. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

La revue de la littérature nous a permis de répondre à notre premier objectif : comprendre d'un point de vue global la problématique de l'entrepreneuriat. Nous avons recensé les idées de plusieurs auteurs sur la notion de l'entrepreneuriat et élaboré une conceptualisation générale du sujet. Cette partie fournit les éléments méthodologiques nécessaires à la validation empirique du travail théorique déjà exposé.

La question méthodologique s'impose naturellement au chercheur dans la mesure où le processus scientifique vise à produire une connaissance objective de la réalité observée. C'est au cours de cette phase que le chercheur explique ou justifie les méthodes et les instruments qu'il utilisera pour appréhender et collecter les données, en réponse aux questions posées et aux hypothèses formulées. Cette recherche étudie la pertinence des facteurs susceptibles d'expliquer l'entrepreneuriat féminin persistant.

Bien que restreinte, notre problématique n'en demeure pas moins complexe. Cette complexité tient au fait que l'entrepreneuriat est lui-même un phénomène à multiples facettes difficilement mesurables. En outre, les mesures pour le promouvoir étendent leurs effets sur plusieurs variables qui conditionnent à des degrés divers le phénomène entrepreneurial. Il n'y a pas toujours de cohérence entre ces effets. Certaines mesures peuvent par exemple encourager l'entrepreneuriat féminin (effet positif) et peuvent se révéler en même temps destructrices (effet négatif).

Le but de notre étude est celui d'évaluer l'efficacité de l'accès des femmes au microcrédit sur l'entrepreneuriat féminin. Chaque chercheur est appelé, en cohérence avec son positionnement épistémologique, à mobiliser un certain nombre de méthodes d'accès au « réel ». Chaque méthode s'articule autour d'un certain nombre d'outils de collecte et de traitement des données.

Pour mener à bien notre étude et donner du crédit aux résultats y afférents, nous avons choisi de mobiliser les deux types d'approches qui se partagent le champ méthodologique, à savoir quantitative et qualitative afin de répondre aux objectifs de cette recherche. Il s'agit de deux types d'études complémentaires qui d'après PORCHER, LAPORTE, et SABRI (2018) n'apportent pas les mêmes informations. Les deux types d'études apportent chacun des informations différentes.

L'utilisation de deux approches répond à un besoin de confronter différentes sources d'information et d'apporter ainsi une plus grande validité à la recherche. Cette combinaison répond à la nouvelle exigence dans le secteur de la microfinance qui n'est plus seulement de mesurer

l'impact, mais également d'apporter des éléments susceptibles d'améliorer les processus d'octroi des microcrédits.

Comme le soulignent CAMPENHOUDT et QUIVY (2011), pour chaque recherche, les méthodes doivent être choisies et mises en œuvre avec souplesse, en fonction de ses objectifs propres et de son modèle d'analyse (p.164). Ainsi, les méthodes quantitatives utilisent un certain nombre d'outils d'analyse mathématiques et statistiques dans le but de décrire, expliquer et prédire des phénomènes. Dans le cadre de notre étude, la première approche quantifie le nombre de facteurs déterminants de l'entrepreneuriat féminin persistant.

Toutefois, cette étude quantitative est complétée par une dimension qualitative destinée à mettre en évidence les contraintes auxquelles les femmes en arrêt d'activité ont été confrontées. CONSTANT et LEVY (2015) soulignent qu'une recherche qualitative clarifie des faits et s'accorde avec le sens des éléments observés. Un résultat d'étude quantitative qui surprend gagnera à être suivi de celle qualitative pour en comprendre les raisons profondes (PORCHER et al., 2018, p.14). DUPUIS (2016) défend l'hypothèse selon laquelle la richesse des données qualitatives favorise l'émergence de données nouvelles, parfois inattendues.

L'emploi des guides d'entretien nous a été utile afin de garder un fil rouge au cours des interviews. Deux guides d'entretien (voir annexes) sont élaborés et ce, afin de tenir compte du fait que certaines femmes exercent encore leurs activités et d'autres ont déjà décroché. Cette prise en compte nous est apparue essentielle. Les principales différences entre les deux grilles d'entretien sont évidemment fonction de la réalité de deux groupes visés.

Le recours aux entretiens comme la méthode de collecte des données se justifie par le fait que ces derniers vont donc nous amener, d'une part, à identifier les facteurs ayant soutenu les activités des femmes et, d'autre part, à souligner les multiples facteurs à l'origine de cette chute spectaculaire du nombre de bénéficiaires du microcrédit de 2011 et 2016. Ainsi, comme le soulignent CAMPENHOUDT, MARQUET, et QUIVY (2017), les entretiens contribuent à découvrir les aspects du problème à prendre en considération.

Il est donc important de combiner les deux approches et de chercher à affiner notre analyse quantitative par nos données qualitatives. Cette double perspective nous paraît, en effet, la plus pertinente afin d'enrichir la méthodologie et, éventuellement, assurer une plus grande validité aux résultats de notre étude. L'analyse des données et l'interprétation des résultats constitueront les dernières étapes de ce type de perspective méthodologique.

4.3.1. Choix de l'échantillon

Notre population parent est constituée par des éléments ou des sujets qui ont les mêmes caractéristiques. Il s'agit de l'ensemble des femmes qui ont obtenu des microcrédits depuis 2011 jusqu'en 2016. Il s'agit donc de clientes confirmées dans le sens où le programme a eu suffisamment de temps pour produire un impact.

Dans le cadre de cette étude, nous avons consulté la base de données de trois grandes IMF (FINCA, TUJENGE, GALA LETU) et l'ONG (HOPE) de la ville de Lubumbashi, pour constituer notre échantillon des femmes ayant bénéficié des microcrédits depuis l'année 2011 jusqu'à la fin de l'année 2016. Les informations suivantes ont été recueillies : âge, état-matrimonial, situation familiale, montant du microcrédit obtenu, secteur d'activité, lieu d'affaires, etc.

Au second degré, nous avons procédé sur la base du répertoire mis à jour, à la sélection de 8 030 femmes bénéficiaires des microcrédits à Lubumbashi depuis l'année 2011 (4 190 auprès de l'IMF FINCA, 1.960 auprès de l'IMF TUJENGE, 800 auprès de l'IMF GALA LETU et 1.080 auprès de l'ONG HOPE).

Après la vérification de leur existence à la date de l'enquête (début avril à fin août 2016), seules **306** étaient encore en activité (160 chez l'IMF FINCA, 92 chez TUJENGE, 34 chez GALA LETU et 20 chez HOPE).

Notre échantillon de départ était de **306 femmes** bénéficiaires des microcrédits depuis 2011. Après l'exclusion des femmes n'ayant pas donné de réponses, **122 femmes** ont répliqué à notre questionnaire soit un taux de réponse général de 73%. Il ne suffit pas de concevoir un bon instrument, mais encore faut-il le mettre en œuvre de manière à obtenir un taux de réponse suffisant pour que l'analyse soit valable (CAMPENHOUDT & QUIVY, 2011, p.164).

L'unité de sondage ayant servi de base à l'établissement de l'échantillon et à la réalisation de l'enquête est la femme ayant bénéficié des microcrédits depuis l'année 2011 jusqu'à l'année 2016 dans l'une des IMF (FINCA, TUJENGE, GALA LETU) et ONG HOPE basées dans la ville de Lubumbashi et qui sont au service de la population féminine. Nous avons dû faire le choix de nous limiter à ces trois IMF et une ONG qui se distinguent par la plus-value sociale qu'elles engendrent en permettant aux femmes exclues du système classique, d'exercer une activité génératrice de revenus.

Nous signalons que ces IMF et ONG accordent les prêts de groupe, ont plus de cinq années d'existence et pour lesquelles l'information est disponible de manière continue sur la période étudiée. Ainsi, nous nous sommes focalisées sur les IMF et ONG qui accordent un intérêt à notre étude et dont les dirigeants avaient manifesté la volonté de nous accueillir. Cette sélection garantit

une implantation sociale effective. Sur cette base, nous pouvons fournir une vision d'ensemble qui reflète selon nous, les réalités de la région.

Pour participer aux entretiens, les femmes devaient avoir bénéficié des microcrédits à partir de l'année 2011 et continuaient d'exercer leurs activités jusqu'au cours de l'année 2016 (l'année de l'enquête).

L'objectif de cette étude est d'explorer le phénomène de l'entrepreneuriat féminin persistant dans la ville de Lubumbashi de façon empirique. Les effets négatifs que l'accès des femmes au microcrédit impliquent, nous incitent à nous demander dans quelle mesure ces deux éléments, à savoir le microcrédit et l'entrepreneuriat des femmes, peuvent être liés. C'est l'aspect que nous abordons successivement.

Nous abordons la question suivante : **Quels sont les facteurs qui ont maintenu les femmes bénéficiaires des microcrédits dans l'entrepreneuriat féminin persistant ?**

Divers facteurs liés au profil de la femme entrepreneure, aux caractéristiques de l'organisation créée et de l'environnement dans lequel elle évolue, sont sélectionnés à travers la revue de la littérature afin de formuler les hypothèses de recherche.

Bien qu'utiles et donnant une vue d'ensemble de l'importance du secteur de la microfinance dans la ville de Lubumbashi, ces bases de données ne permettent pas de procéder à une analyse approfondie. Étant donné que les femmes qui ont bénéficié de microcrédit depuis l'année 2011 jusqu'à l'année 2016 et qui sont encore en activité sont moins nombreuses que celles en arrêt, nous avons décidé de recourir auprès de celles ayant déjà décroché ainsi qu'aux intervenants dans le secteur de la microfinance comme personnes-ressources. Ceci nous a permis de recueillir des informations qualitatives pour compléter les données quantitatives issues des enquêtes et démontrer objectivement que les effets mis en évidence et leur ampleur sont réels.

En diversifiant au maximum les profils (CAMPENHOUDT et al., 2017, p.212), le chercheur se donne les plus grandes chances de recueillir les réactions les plus variées et les plus contrastées. Le choix de ces échantillons n'est pas fortuit, car il doit nous conduire à mettre en perspective les facteurs qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin persistant.

Après la justification du choix de notre échantillon, nous présentons les différentes techniques utilisées pour recueillir l'information voulue. Nous ne manquons pas de relever les difficultés rencontrées dans la réalisation de cette phase clé de notre processus de recherche.

4.3.2. Collecte de données

D'après CAMPENHOUDT et QUIVY (2011, p.164), cette opération consiste à recueillir ou rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes retenues dans

l'échantillon. À cet égard, DAYAN et al. (2008, p.776), soulignent que le « terrain » constitue la phase de collecte des informations auprès des interviewés.

Dans un souci d'objectivité, et afin de garantir la validité et la fiabilité de nos conclusions, nous avons veillé à utiliser différentes sources d'information, permettant ainsi la triangulation des données. Celles-ci combinent l'utilisation des statistiques existantes, la réalisation des entretiens de type semi-directif, l'observation des intervenants dans le secteur de la microfinance sur le terrain et la consultation de certains documents retraçant plus ou moins la réalité du phénomène entrepreneurial.

4.3.2.1. Questionnaire d'enquête

Une première méthode utilisée tout au long de l'étude de terrain est l'ensemble d'enquêtes. Le questionnaire est joint en annexe. Il compte 25 questions réparties sur deux pages. L'ensemble de questions est regroupé en 3 sections principales :

- 1) identification de la femme bénéficiaire du micro crédit,
- 2) caractéristiques socio-économiques,
- 3) activités et leur financement

Toutes les questions sont fermées, et l'interviewée est censée choisir une des réponses proposées. Cette dernière, ne répondant à la première et à la deuxième section relative à l'identification de son profil et de son entreprise, est dirigé soit vers la troisième section, soit vers la quatrième. Ceci dépend de la situation du projet à la date du questionnaire, suivant qu'il est encore en activité, ou bien en arrêt d'activité. Une avant dernière section s'intéresse à la phase post-crédit, dans laquelle la femme entrepreneure mentionne si elle était accompagnée ou non par les organismes de microcrédit, et quel était l'objectif de cet accompagnement, s'il a eu lieu.

Le questionnaire a été déposé pour la première fois, au début du mois d'avril 2016. Au début de la réalisation de notre étude, l'objectif était celui de recueillir les informations sur les 306 femmes qui sont encore en activité. Malheureusement, sur les 306 femmes bénéficiaires des microcrédits retenues de 2011 à 2016, seules 167 ont pu être retrouvées sur le terrain. Les autres femmes n'ont pas souhaité répondre ; il y a également les femmes qui n'ont pas été joignables et d'autres n'ont pas été disponibles, malgré plusieurs tentatives.

Sur les 167 femmes, seulement 122 ont répondu soit 73%. Toutefois, nous pensons ne pas trop nous éloigner de cette exhaustivité, compte tenu des sources d'information complémentaires que nous exploitons. Néanmoins, il est suffisamment large pour donner d'intéressantes indications sur l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Lubumbashi.

Nous proposons les statistiques sur le taux de réponse au tableau 8.

Tableau 8 : Les statistiques sur le taux de réponse de l'enquête

| IMF et ONG | Nombre de femmes bénéficiaires de micro crédit en 2011 | Nombre de femmes bénéficiaires de micro crédit en 2016 | L'échantillon retenu | Nombre de questionnaires répondus | Taux de réponse |
|-------------------|---|---|-----------------------------|--|------------------------|
| IMF FINCA | 4190 | 160 | 132 | 103 | 84% |
| IMF TUJENGE | 1960 | 92 | 31 | 17 | 14% |
| IMF GALA LETU | 800 | 34 | 3 | 1 | 0.9% |
| ONG HOPE | 1080 | 20 | 1 | 1 | 0.9% |
| TOTAL | 8030 | 306 | 167 | 122 | 73% |

Source : construction de l'auteur à partir des données tirées des statistiques des IMF

Il importe de préciser que le taux élevé de défaillance des activités des femmes bénéficiaires de microcrédits a motivé davantage le recours aux autres techniques de collecte pour enrichir nos données.

4.3.2.2. Observation sur le terrain

Selon QUIVY et CAMPENHOUDT (2006, p.143), l'observation sur le terrain est un outil de collecte largement mobilisé prônant l'indépendance du chercheur par rapport à l'objet d'étude. Tel que le font remarquer la majorité des auteurs, dans les disciplines constituant les sciences humaines, même lorsque la recherche est de nature théorique, l'observation empirique est toujours bien présente (ALBARELLO, 2007, p.22), car elle confère à la recherche un principe de réalité (CAMPENHOUDT & QUIVY, 2011, p.142).

L'observation participante « implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toutes les subtilités », au risque de manquer de recul et de perdre en objectivité. L'avantage est cependant clair en termes de production de données : cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décryptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité (SOULE, 2007). L'intérêt de cette méthode réside dans le fait que le chercheur ne dévoile pas ses intentions réelles et permet ainsi d'observer in situ les comportements du groupe et des individus.

En effet, lors de nos visites chez les femmes entrepreneures bénéficiaires de microcrédits, nous observons un grand nombre de pratiques, gestes, expressions qui ne sont pas percevables par d'autres démarches. Selon SOULE (2007), en participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. Nous avons pu ainsi observer la manière d'interagir et de travailler de nos interlocutrices. Il s'agit d'une méthode qui nous a permis d'examiner les différentes procédures avant l'octroi de microcrédits, les critères d'éligibilité ainsi que la qualité d'accompagnement. Elle nous a offert une opportunité exceptionnelle de suivre les actions et les attitudes de différents acteurs qu'il nous aurait été difficile d'atteindre autrement (les femmes bénéficiaires des microcrédits en activité et celles qui sont en arrêt, les agents de crédit, les dirigeants des IMF).

Nous avons été attentive à l'attitude que les femmes ont eue avec notre présence, en tant que personne étrangère dans leur environnement. Cette attitude a varié tout au long de la recherche. Nous avons réalisé notre observation de terrain sous une identité qui variait en fonction de la facilité et de la confiance qui nous ont été accordées par les agents de crédit. Chez l'IMF TUJENGE, nous intervenions comme « stagiaire » et nous étions présentée en tant que telle aux membres de différents groupes de crédit solidaire. Nous arrivons comme « chercheuse » chez les autres (FINCA, GALA LETU et HOPE). En conséquence, notre travail d'observation se faisait de manière masquée dans le premier cas et à découvert dans le second.

Nous privilégions l'une ou l'autre approche selon que l'observation précédait ou non les entretiens, car, nous combinons les deux techniques de collecte de données au sein de toutes les IMF étudiées.

L'observation participante met en relation directe le chercheur avec la société étudiée, dans laquelle il va vivre un certain temps. SOULE (2007) affirme que la participation entraîne inévitablement des relations de proximité, voire une intimité avec les acteurs d'un terrain. Il nous a fallu une certaine familiarité avec les femmes pour gagner leur confiance. En ce qui concerne les moments choisis pour effectuer la tâche, nous procédions à l'observation des acteurs en action (travail de terrain pour la formation des femmes avant l'octroi des crédits) et lors des différentes réunions pendant plusieurs mois s'étendant de Février 2012 à Août 2016. A travers les réunions successives d'un même groupe de crédit solidaire, des indications sur l'évolution du comportement des membres furent également recueillies. L'autre moment fort choisi est celui de l'évaluation du montant sollicité. Nous nous intéressons à ce qui se vit et ce qui se fait.

En effet, méfiantes au début, elles sont devenues plus coopératives par la suite. Globalement, l'observation comme technique de collecte des données nous a été d'une richesse considérable. Nous avons eu des réponses à des questions que nous n'aurions même pas imaginé poser si nous avons cherché à nous informer uniquement sur la base d'entretiens. QUIVY et CAMPENHOUDT (2006, p.189) soulignent qu'une observation sérieuse met souvent en évidence d'autres faits que ceux auxquels le chercheur s'attendait.

L'observation permet d'accéder à certaines perceptions sensibles. Cependant, elle a aussi certains inconvénients notamment celui de ne pas permettre de parvenir à toutes les informations nécessaires. Pour combler ce déficit, nous recourons à des entretiens semi-directifs pour compléter notre recherche de données.

4.3.2.3. Entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif a été principalement la technique privilégiée pour la collecte des données primaires. Selon JONES (2000, p. 182), chaque mode de récolte de données a ses avantages.

Nous avons choisi d'utiliser des entretiens semi-directifs qui selon WACHEUX (1996) permettent aux interviewés de s'exprimer librement sur des thèmes prédéfinis afin de privilégier la richesse et la diversité des réponses, auprès des femmes qui sont encore en activité (grille d'entretien version 1) et d'autres ayant arrêté (grille d'entretien version 2). Cette prise en compte nous est apparue essentielle. Les principales différences entre les deux grilles d'entretiens sont évidemment fonction de la réalité de deux groupes visés. C'est pourquoi nous retrouvons, dans la grille version 2, une section complète sur les causes des contraintes auxquelles les femmes ont été confrontées que nous ne retrouvons pas dans la première version. De plus, deux questions sur le fait de se faire accompagner ou non et pourquoi furent ajoutées à la grille d'entretien « version 2 » et ce, dans le but d'identifier les différentes perceptions de l'accompagnement.

Pour les femmes entrepreneures bénéficiaires des microcrédits qui sont encore en activité, nous avons interviewé trente. Les entretiens se sont déroulés pour la plupart en face-à-face avec l'interviewée et la durée en moyenne est environ 50 minutes. Cette technique est la plus souple (JONES, 2000, p. 152) du point de vue du type de questions qui peuvent être posées. Au cours de ces entretiens, les femmes bénéficiaires de microcrédits ont raconté leurs expériences de développement afin d'identifier les ressources complémentaires ayant soutenu leurs activités.

Toutefois, nous avons conscience de la faiblesse du nombre de nos entretiens, malgré notre volonté et nos efforts. La difficulté majeure vient du fait que notre échantillon est éparpillé sur le terrain. Il arrive parfois que nous ne puissions avoir qu'un seul entretien par jour. Cette dispersion sur le territoire ainsi que le nombre de tentatives faites pour atteindre celles qui ne sont pas disponibles (JONES, 2000, p. 186) constituent le coût de l'enquête. Cela nous a coûté en temps et en argent. Nous confirmons que ces difficultés n'affectent pas la qualité de ce travail.

Pour les femmes qui sont en arrêt d'activité, un guide d'entretien a été construit pour interroger au mieux l'expérience particulière de celles-ci à partir des données de la littérature. En effet, parler de son expérience n'est communément pas chose aisée, et quand il s'agit d'une expérience sensible, cette difficulté s'accroît ; les personnes et organisations impliquées mettent tout en œuvre pour masquer leurs agissements.

Dans la formulation des questions, nous avons évité de prononcer le terme « échec » qui apparaît choquant pour plusieurs raisons. D'abord, si on utilise des questions de type « quelles sont les causes d'échec de votre activité ? », la femme entrepreneure pourrait avoir tendance à lister des facteurs externes en négligeant les facteurs individuels.

Ensuite, ces femmes entrepreneures sont conscientes des facteurs d'échec ; mais elles considèrent que ces facteurs ne s'appliquent pas à elles, mais à d'autres personnes. Enfin, ces femmes interviewées sont réticentes à parler de leur échec. Même si elles acceptent d'en parler, elles trouvent des difficultés pour en cerner les causes.

Pourtant, cette démarche ne s'est pas accomplie sans difficulté. L'entrave majeure concerne la faiblesse de la mémoire et donc, la nécessité absolue de prise de notes d'observation. Ainsi, notre solution consistait à avoir le maximum d'informations sans que les personnes interviewées ne développent une certaine méfiance à notre égard et sans qu'elles puissent orienter leur comportement ou attitudes en fonction de ce qu'elles pensent être notre intérêt. Lorsque nous nous intervenons comme stagiaire, le problème lié à la discrétion dans la prise de notes est plus réel.

Cette manière de procéder est intéressante parce qu'elle se fonde sur les besoins de management nécessaires non seulement à l'amélioration du fonctionnement des IMF, mais également des

activités microfinancées. Dès lors, les IMF seraient à la fois les institutions soucieuses des réalités économiques, mais aussi au service des cibles à atteindre notamment les femmes.

Notre population porte sur une population spécifique composée uniquement des femmes bénéficiaires des microcrédits ayant déjà abandonné les activités. En effet, parmi les différentes techniques de la méthode d'échantillonnage non probabiliste, nous avons privilégié la technique d'échantillonnage accidentel qui a la caractéristique d'être formée des sujets qui sont facilement accessibles et présents en un endroit déterminé, à des moments précis.

La question de la représentativité de l'échantillon est certainement la plus importante. Les chercheurs (ALBARELLO, 2007 p.121; CHATELIN, 2004) admettent en effet que la taille de l'échantillon ne dépend nullement du nombre de personnes qui composent la population de référence.

Toutefois, pour les études qualitatives, les travaux de MAYER et OUELLET (1991, p.40) et DAYAN et al., (2008, p.774) affirment que l'échantillon est généralement de taille faible, non probabiliste, qui ne permet donc pas la généralisation. Les personnes constituant cet échantillon sont choisies parce qu'elles ont un vécu, une caractéristique ou une expérience particulière à analyser. Elles témoignent de façon intéressante et pertinente de l'objet d'étude. Il s'agit d'une qualité de démonstration, de mise en valeur, de mise en évidence d'une réalité, peu importe que cette réalité soit vécue par quelques individus ou toute une communauté.

Nous avons atteint une saturation thématique au bout du 30^{ème} entretien ; aucune nouvelle idée n'a émergé par la suite. Lorsque la saturation est atteinte (ALBARELLO, 2007, p.65), elle confère une base très solide à la généralisation et de la sorte, elle remplit pour l'approche qualitative la même fonction que la représentativité comble pour l'enquête par questionnaire. De leur côté, CAMPENHOUDT et QUIVY (2011, p.142) et SAVOIE-ZAJC (2006), orientés plus spécifiquement vers les recherches qualitatives, soulignent que c'est qu'une fois la saturation est atteinte que le chercheur peut estimer que son échantillon de répondants, bien que non strictement représentatif, est néanmoins valide. De même, CHATELIN (2004) dans le cadre des recherches qualitatives, la question n'est donc pas celle de la représentativité des faits dans leur ensemble, mais davantage celle de la mise en évidence des aspects typiques de l'objet d'étude.

Ces trente femmes proviennent d'un ensemble de près de 8 000 bénéficiaires ayant obtenu un microcrédit de 2011 et 2016. Les personnes interrogées l'ont été en raison de leur volonté à participer aux entretiens. Ces entretiens menés en face-à-face et davantage confidentiels ont duré en moyenne une heure et ont porté sur ces thèmes : le profil, les activités et leur financement et les difficultés rencontrées, etc.

Toujours en faisant recours aux entretiens, l'idée était celle de laisser place à la parole des femmes entrepreneures bénéficiaires de microcrédits en arrêt d'activité pour rendre compte de leur point de vue. Afin de ne pas faire sentir l'interlocutrice en condition d'interrogatoire et de réduire au maximum l'artificialité de la situation d'entretien pour qu'elle puisse disposer d'une réelle liberté de propos, nous avons fait notre possible pour rapprocher l'interview d'un mode de communication reconnu dans la réalité locale. Pour ce faire, par exemple, les entretiens se sont déroulés selon la volonté des interviewées à leur domicile, car la plupart de ces femmes n'exerçaient aucune activité au moment de l'entretien.

La production de données sur la base de discours sollicités par le chercheur lui-même reste le principal élément de cette étude de terrain et constitue la plus grosse part du corpus de données. Nous signalons qu'en raison des difficultés à comprendre totalement le swahili (la langue locale la plus parlée à Lubumbashi), nous avons essayé d'effectuer une traduction correspondant au maximum aux discours originaux. Pour s'assurer de la réussite de cet exercice, nous avons sollicité l'aide d'autres personnes qui ont pu mener une comparaison entre les discours des femmes enregistrés en swahili et leur traduction en français.

En dehors des dirigeants des IMF avec lesquels nous avons communiqué en français, toutes les personnes que nous avons interviewées parlent uniquement le swahili. Dès lors, vu notre mauvaise compréhension de la langue, nous étions presque entièrement dépendantes du traducteur qui nous a accompagnée et traduit du swahili vers le français (notre langue officielle) pendant que nous prenions des notes.

D'après CAMPENHOUDT et al., (2017, p.82), la découverte des idées qui jaillissent et des contacts humains les plus riches avec des personnes qui expérimentent concrètement, dans leur vie professionnelle, sociale ou personnelle, les phénomènes que la recherche entend étudier, constitue une des phases les plus agréables et stimulantes. Ces entretiens fournissent des informations supplémentaires sur les points d'articulation possibles entre les réalités étudiées, au sein de sous-population particulières.

En marge des entretiens semi-directs auprès des femmes encore en activité et celles ayant arrêté de solliciter le microcrédit, nous avons tenu d'autres entretiens avec des intervenants dans le secteur de la microfinance (les dirigeants de ces trois IMF et une ONG) comme personnes ressources. Ces entretiens ont été organisés afin de vérifier les pratiques et les mécanismes en place et d'analyser comment ces interactions qui peuvent avoir des coûts encourus par les femmes entrepreneures bénéficiaires des microcrédits. Ces entretiens avec les intervenants dans le secteur de la microfinance, ont porté sur la structure et le fonctionnement de ces institutions.

4.3.2.4. Collecte documentaire

Des données secondaires ont également été recueillies à partir de documents mis à notre disposition par les dirigeants des IMF et ONG étudiées, lesquels documents sont de nature variée : rapports annuels, procès-verbaux de réunions, fiches d'évaluations, avis d'offre d'emplois, etc. Nous y avons puisé l'information en rapport avec les processus d'octroi des microcrédits, les mécanismes de prévention de risques de non-remboursement, l'évaluation du montant de crédit sollicité, etc. Nous espérons de mettre, au mieux, la main sur un maximum de documents même si cette tâche n'est pas du tout aisée.

Selon PORCHER et al. (2018, p.11), il est souvent utile de réaliser des études documentaires. Il s'agit de données secondaires ayant comme avantage d'être déjà disponibles. Ceci constitue un gain de temps non négligeable. En plus d'être gratuites, les données secondaires sont peu onéreuses (PORCHER et al., 2018). Au cours de cette opération, le chercheur n'entreprend ni critique ni interprétation personnelle, mais il se limite à cibler, à regrouper ou à caractériser les informations qui vont permettre de faire progresser son étude. Ainsi, cette collecte documentaire constitue pour nous une source importante de données, car, elle nous offre une excellente opportunité de prise en considération de la dimension temporelle.

Face au refus de certains documents ou certaines informations, nous avons dû recourir à notre cadre relationnel pour approcher directement ou par une personne interposée, l'employé qui pourrait nous en procurer.

En plus de ces documents mis à notre disposition par les IMF et ONG, nous avons répertorié des articles académiques traitant de manière explicite de la notion de l'entrepreneuriat féminin. Ensuite, à la vue de notre question de recherche, nous avons privilégié des articles s'intéressant au microcrédit et l'entrepreneuriat des femmes, lesquels éclairent de différentes façons le déclenchement du processus.

D'après CHABAUD et GERMAIN (2006), la qualité et la richesse d'une source unique est toujours plus faible. Selon ces auteurs, le chercheur est conduit à retenir plusieurs sources et à analyser de manière croisée ces divers matériaux.

Dans le cadre de notre étude, les données collectées sont issues de quatre sources à savoir les statistiques existantes, l'observation sur le terrain, les entretiens semi-directifs et la collecte documentaire, car, nous avons tenu compte du nombre réduit d'entretiens. Ce choix méthodologique se révèle en accord avec les écrits qui précisent que la combinaison de plusieurs sources de données favorise l'émergence de différentes facettes du cas permettant de corroborer ou encore d'aborder différentes questions.

Selon AVENIER et THOMAS (2012, p.17), la validité interne d'une recherche dépend de la rigueur, de la fiabilité et de la cohérence interne du processus d'étude. La rigueur et la fiabilité concernent la phase de constitution du matériau empirique et celle de son traitement qui conduit à l'élaboration des résultats.

Ainsi, la manière dont nous avons réalisé notre échantillon nous assure une certaine représentativité du public étudié. Elle a permis de concilier la rigueur et la fiabilité des résultats ainsi que la pertinence opérationnelle pour les intervenants dans le secteur de la microfinance. Cette pratique a amélioré considérablement la qualité des données qui sont recueillies et leur interprétation. Elle nous a permis d'identifier les informations manquantes à la bonne compréhension du phénomène étudié. Cette triangulation selon JONES (2000, p. 35), est idéale, car elle réduit considérablement le risque de biais provenant des méthodes employées.

De son côté, CHATELIN (2004) souligne que cette triangulation des sources limite l'incertitude des données recueillies et assure un certain niveau d'exhaustivité. Outre les avantages évidents de la triangulation des différentes sources de données, la stratégie de collecte de données adoptée ici rend possible l'exploitation de possibilités conceptuelles qui ont été négligées dans les études antérieures.

La définition et la mesure de ces variables sont consignées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Liste des variables de l'étude :

| Variabes | Symboles | Description |
|-----------------------------|-----------------|---|
| Âge | âge | <ol style="list-style-type: none"> 1. 20-25 ans 2. 26-30 ans 3. 31-35 ans 4. 36-40 ans 5. 41-45 ans 6. 46 ans et plus |
| Niveau d'études | Nivedu | <ol style="list-style-type: none"> 1. Sans instruction 2. Niveau primaire 3. Niveau secondaire |
| Situation- matrimoniale | Simat | <ol style="list-style-type: none"> 1. Célibataire 2. Marié 3. Veuf 4. Divorcé |
| Taille de ménage | taille | <ol style="list-style-type: none"> 1. 1 à 3 personne (s) 2. 4 à 6 personnes 3. 7 personnes et plus |
| Expérience professionnelle | exp-prof | <ol style="list-style-type: none"> 1. 1-5 ans 2. 6-10 ans 3. 11-15 ans 4. 15 ans et plus |
| Motivation entrepreneuriale | motiv | <ol style="list-style-type: none"> 1. Goût d'entreprendre 2. Conjoint sans emploi |

| | | |
|--|-------------|---|
| | | 3. Mère monoparentale 4. Revenu du conjoint insuffisant 5. Exemple de l'entourage |
| Taille du crédit | montre | 1 : ≤ 100 \$ 2 : > 100 \$ et < 200 \$ 3 : ≥ 200 \$ |
| Utilisation du crédit | Util-cred | 1 : une seule activité 2 : différentes activités |
| Nature d'activités | Natact | 1. Alimentation 2. Assiettes 3. Souliers et habits usagés 4. médicaments |
| Facteurs socioculturels | Cult | 1. Oui 2. non |
| Accompagnement | Accomp | 1. Oui 2. non |
| Accès aux réseaux | réseau | 1. Oui 2. non |
| Politique de soutien à l'entrepreneuriat | Sout-entrep | 1. Oui 2. non |
| Entourage familial entrepreneurial | Ent-fam | 1. Oui 2. non |
| Soutien du conjoint | Sout-conj | 1. Oui 2. non |

Source : construction de l'auteur à partir de la littérature

4.3.3. Traitement et analyse de données

4.3.3.1. Approche quantitative

Nous préférons lors de cette recherche, le recours à une étude quantitative compte tenu des objectifs poursuivis par notre étude empirique. Celle-ci consiste à déterminer les facteurs expliquant l'entrepreneuriat féminin persistant. Cette approche répond à la question de savoir quels sont les déterminants de l'entrepreneuriat féminin persistant ?

A travers la revue de la littérature et les recherches antérieures, on remarque que l'entrepreneuriat féminin n'est pas un phénomène uni factoriel, mais plutôt le résultat de l'interaction dynamique de facteurs individuels, organisationnels et environnementaux. Certes, les trois types de facteurs sont parfaitement acceptables. Mais dans le cadre de cette étude, il nous semble que la prise en compte de tous ces facteurs est plus adaptée pour la reconnaissance du caractère multifactoriel du phénomène entrepreneurial. Nous inscrivons cette étude dans le prolongement de la suggestion des auteurs qui soulignent que le microcrédit accordé aux femmes doit entrer en synergie avec d'autres facteurs afin d'obtenir l'entrepreneuriat féminin persistant.

De ce fait, il serait alors particulièrement intéressant de pouvoir identifier les déterminants qui soient derrière l'entrepreneuriat féminin persistant. En se référant aux revues de la littérature, on remarque que l'entrepreneuriat serait le résultat d'une combinaison de divers facteurs. Ces derniers sont liés en particulier aux caractéristiques personnelles du créateur, à celles de l'organisation créée et de l'environnement.

Les travaux de recherche en entrepreneuriat semblent soutenir ce constat en France (KAMAHA, 2014), au Sénégal (SALL, 2012), en Côte d'Ivoire (SERY, 2012), au Madagascar (RAVONJIARISON, 2006), au Nigeria (EKPE et al., 2010), en Tunisie (LAROUSSE, 2009), au Ghana (KONADU & BINEY-ASSAN, 2007), en Tanzanie (KUZILWA, 2005 ; SIMBA, 2013), en RDC (MANIKA et al., 2012), au Cameroun (TAKOUDJOU & DJOUTSA, 2011), au Mali (KOLOMA & RATSIMALAHELO, 2015), à Bangladesh (CHOWDHURY, 2008; CHOWDHURY et al., 2012; DUTTA & BANERJEE, 2018; FERDOUSI, 2015; MUNNY & WEIYU, 2011), au Pakistan (KHAN et al., 2016).

Nous rappelons que notre projet de connaissance s'intéresse à la réalité de l'efficacité de l'accès des femmes au microcrédit sur l'entrepreneuriat féminin persistant. Nous avons ainsi comme objectif par cette recherche de contribuer à la construction, ainsi qu'en concevant et mettant en œuvre les processus et formes proposés.

Ainsi, à la lumière des principales conclusions tirées des travaux de recherche sur l'accès au financement et l'entrepreneuriat des femmes, rares sont les études théoriques qui permettent de conclure sur la validité de ces facteurs. Ceci rend légitime la présente étude. Des études rigoureuses utilisant des échantillons plus importants et contrôlant la validité de chaque facteur devront être faites pour mieux les tester.

Dans le cadre de cette recension de la littérature, nous élaborons ci-après notre modèle conceptuel qui s'inspire de celui de KALLEL (2015). Nous mettons en évidence la relation potentielle entre l'accès des femmes au microcrédit et l'entrepreneuriat féminin persistant et nous formulons nos hypothèses de recherche. Afin de pouvoir laisser en arrière la vision minimaliste de l'entrepreneuriat au profit d'une vision plus large. Nous souhaitons mieux comprendre l'expérience des groupes de femmes bénéficiaires des microcrédits et aider les IMF à intervenir adéquatement pour atteindre leurs objectifs.

Les études réalisées sur les femmes entrepreneures nous permettent de dégager, d'une manière générale trois composantes : certaines variables sont relatives au profil de l'entrepreneur (caractéristiques personnelles), d'autres aux caractéristiques de son entreprise et d'autres enfin à l'environnement qui l'entoure, lesquelles influencent l'entrepreneuriat féminin spécifiquement. Ces variables se retrouvent dans la littérature et déterminent et modulent à des degrés divers les valeurs et les normes à l'entrepreneuriat féminin persistant.

Bon nombre de ces variables sont favorables au phénomène étudié. Cela entraîne l'abandon de l'approche unidimensionnelle du phénomène entrepreneurial. Dans ce qui suit, nous étudions l'effet de chacune de ces variables sur l'entrepreneuriat des femmes, et les hypothèses correspondantes.

Dans la perspective de contribuer à l'approfondissement de cette thématique, l'objectif de cette thèse de doctorat est de créer un modèle conceptuel visant à comprendre les effets des variables de contingence sur la contribution du microcrédit à l'entrepreneuriat des femmes. Pour ce faire, nous avons répertorié des articles académiques qui traitent de manière explicite de la notion de l'entrepreneuriat féminin. Ensuite, à la vue de notre question de recherche, nous avons privilégié des articles s'intéressant au microcrédit et entrepreneuriat des femmes afin d'identifier les facteurs qui soutiennent l'entrepreneuriat des femmes et de mesurer les effets de ces derniers sur la réussite de cet entrepreneuriat.

Cette recherche utilise une analyse multivariée pour déterminer les facteurs qui influencent l'entrepreneuriat des femmes. En outre, nous considérons que la détection de ces facteurs renvoie certainement, aux barrières qui empêchent les femmes de réaliser leur rêve entrepreneurial. Ceci pourrait expliquer pourquoi l'entrepreneuriat féminin est différent à travers le monde.

L'analyse multivariée descriptive est retenue pour le traitement de nos données quantitatives. Cette analyse permet d'expliquer les liens qui existent entre un ensemble des variables prises globalement. Elle est utile si l'on veut synthétiser et visualiser rapidement une grande quantité d'informations.

4.3.3.2. Approche qualitative

Il existe différentes méthodes d'analyse de données qualitatives. Cependant, il n'existe pas de méthode idéale qui soit, en elle-même, meilleure que les autres (CAMPENHOUDT & QUIVY, 2011 p.212). Il y a seulement des méthodes qui soient plus appropriées que d'autres. Dans notre cas, l'analyse de contenu semble être appropriée. Selon MAYER et OUELLET (1991), il s'agit d'une technique d'étude détaillée des contenus de documents auquel tout chercheur en sciences sociales a recours à un moment ou à un autre de son travail. L'analyse des contenus est utile, « elle permet de décortiquer et de comprendre au-delà de leur signification première, les communications humaines » (POUTIER & BILLAudeau, 2015).

Comme l'ont souligné les auteurs tels que CAMPENHOUDT et QUIVY (2011, p.170), l'analyse du contenu est destinée à tester les hypothèses de travail. Dans le cadre de notre étude, cette analyse nous semble la plus pertinente pour pouvoir appréhender de manière approfondie les difficultés rencontrées par les femmes qui sont en arrêt d'activité.

Pourtant le microcrédit a été souvent gratifié par la littérature comme un outil pouvant promouvoir l'entrepreneuriat des femmes. Cette analyse vise à répondre à la question suivante : qu'est-ce qui pourrait expliquer le taux important de défaillance chez les femmes entrepreneures bénéficiaires des micro crédits dans la ville de Lubumbashi. Il est exclu que l'analyse soit réalisée sur la base de simples notes écrites lors de l'interview (ALBARELLO, 2007, p.71).

Les entretiens exigent une certaine habileté. L'enregistrement des entretiens serait indispensable (CAMPENHOUDT et al., 2017, p.89). À l'issue de chaque entretien, des fiches récapitulatives et des notes d'observation ont été élaborées. Les entretiens enregistrés avec l'accord préalable des femmes interrogées ont fait l'objet d'une retranscription fidèle. De plus, les données recueillies étant essentiellement des mots insérés dans des textes plus ou moins longs, nous avons privilégié l'analyse du contenu de ces textes qui selon CAMPENHOUDT et al., (2017, p. 299) offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité.

Cette phase de l'analyse de contenu est selon WANLIN (2007), la plus intéressante, car elle permet non seulement d'évaluer l'efficacité du dispositif, mais également la valeur des hypothèses.

Les soixante - quatre entretiens qui sont à la base de la collecte de données nous ont mis en présence d'une masse considérable de données. L'ensemble des entretiens compte environ 75 heures d'enregistrement audio, représentant plusieurs pages de transcription intégrale. Du point de vue des logiciels, WANLIN (2007) retient qu'il n'existe pas de logiciel meilleur que d'autres, mais seulement certains qui sont plus appropriés. Certes, le logiciel Tropes a facilité le travail de codification et de réduction des données.

Après avoir détaillé nos choix épistémologiques et méthodologiques et présenté notre terrain, nous abordons dans les sections qui suivent les résultats et le dernier chapitre de notre étude, l'analyse et la discussion de ceux-ci afin de dégager les principales conclusions.

Cependant, avant de parler des éléments précités, nous commençons par présenter la ville de Lubumbashi ainsi que les IMF et ONG au sein desquelles nous avons décidé de travailler.

4.3.4. PRÉSENTATION DE LA VILLE DE LUBUMBASHI

L'objet de cette section est de présenter brièvement la ville de Lubumbashi, qui constitue le cadre géographique de notre étude, en tentant de mettre en évidence les caractéristiques saillantes de la population et des activités économiques de la région. Ceci est d'autant nécessaire pour avoir un cadre général de référence (plus ou moins fiable) pour les données issues de notre enquête de terrain.

4.3.4.1. Aperçu général

4.3.4.1.1. Situation géographique et administrative

Lubumbashi est le chef-lieu de la Province du Haut-Katanga. Il a le statut de ville depuis la période coloniale. A l'origine ce centre – extra – coutumier s'appelait Élisabeth ville jusqu'en 1967. Il est subdivisé en 7 communes urbaines, notamment :

1. Lubumbashi : 7 quartiers ;
2. Kampemba : 7 quartiers ;
3. Kamalondo : 2 quartiers ;
4. Kenya : 3 quartiers ;
5. Katuba : 9 quartiers ;
6. Ruashi : 5 quartiers ;
7. Annexe comprenant 8 quartiers.

4.3.4.1.2. Localisation et aspects physiques

La ville de Lubumbashi est reliée aux principaux centres urbains de la province du haut-Katanga et d'autres pays limitrophes Angola, Zambie et Tanzanie. Les principaux moyens sont la route, le train et avion.

a) Température

La moyenne annuelle est de 20°C, avec une grande stabilité interannuelle. Les températures sont les plus basses dans la première moitié de la saison sèche, juillet étant le mois le plus froid : moyenne de 15,6°C, minimum moyen de 4,2°C, minimum absolu (rare) de 0°C. Octobre et novembre sont les mois les plus chauds : moyenne de 22,5°C et 23,5°C, maxima moyenne de 31 et 33°C, maximum absolu de 37,8°C. L'amplitude diurne est élevée (14,7°C en moyenne), plus forte en saison sèche (22°C) qu'en saison pluvieuse 12°C. Le minimum se situe vers 6h du matin, le maximum vers 14h.

b) Climat

Le climat de Lubumbashi est connu à partir d'une série d'observations longues de plus de 50 ans. Classé dans le type Cw6 de Koppen, il est tropical à deux saisons alternantes, avec un caractère tempéré et continental lié à l'altitude (1200 m environ) et à l'éloignement par rapport aux masses océaniques.

c) Relief

Lubumbashi et ses environs occupent le bassin supérieur de la Katubu entre 11°20' – 12°00' latitude Sud et 27°10' – 10°27' longitude Est. À l'ouest, une ligne de partage des eaux peu marquée dans le paysage sépare le bassin de la Kafubu de celui de la Kafue. Au Nord, une crête mieux dégagée sépare les affluents de la Lufira de ceux de la Kafufu. À l'Est et au Sud, une limite conventionnelle recoupe la Kafubu et ses affluents principaux, dont la direction Nord - Ouest Sud - Est coïncide avec l'orientation structurale majeure des terrains précambriens de la région.

d) Précipitations

La saison des pluies va de novembre à mars et enregistre environ 1.300 mm, repartis en 114 jours. Si le régime annuel est assez stable, la répartition et le nombre des jours de pluie varient beaucoup d'une année à l'autre. Les pluies peu intense (moins de 10 mm) sont les plus fréquentes, mais celles d'intensité moyenne (15 à 20 mm) donnent l'essentiel de l'eau reçue, les averses de plus de 100 mm sont exceptionnelles. Les pluies nocturnes (les plus abondantes) ont leur maximum entre 18h et 1 h, les diurnes entre 14 et 16 h. Selon leur origine, on distingue quatre types de pluies : d'ascension dynamique (flux de mousson), de convection thermique l'après-midi (très localisées), inorageux, de refroidissement nocturne.

e) Humidité de l'air

L'hygrométrie varie fortement au long de l'année, avec un minimum de moins de 50% en fin de saison sèche, un maximum de plus de 85% au cœur de la saison pluvieuse. L'évaporation, maximale en septembre - octobre, dépasse 1.200 mm par an. Les vents en saison sèche prédominant, l'alizé du SE, froid et sec, qui vient de l'océan Indien avec un maximum de régularité en mai - juin, il peut atteindre une vitesse de 7 beauforts. En saison des pluies interviennent les deux composantes NO et SO du flux de la mousson Ouest atlantique : ces vents humides et assez frais, de vitesse en général modérée, sont responsables des précipitations.

f) Hydrographie

Les cours d'eau ont un débit très contrasté. Leurs eaux carbonatées calcico -magnésiennes sont favorables au pullulement des mollusques vecteurs de la bilharziose. Ces rivières et ruisseaux

ne sont ni navigables, ni réellement utilisables pour la production d'énergie hydroélectrique. Plusieurs pièces d'eau de retenue existent au sein et autour de l'agglomération ; réservoirs pour l'industrie, étangs piscicoles des fermes, et surtout le lac municipal de 40 ha (mis en eau en 1992), nous signalons aussi les carrières partiellement inondées de la Ruashi et de l'Etoile. Le site urbain comporte de nombreuses zones inondables du fait de la faiblesse des pentes et d'un drainage déficient ; Dembos et surtout lit majeur des principaux cours d'eau (la Lubumbashi entre autres) constituent les contraintes naturelles les plus notables au développement urbain.

g) Composante spatio – régionale du développement

La Ville de Lubumbashi est reliée aux principaux centres urbains de la province du Haut-Katanga, de quelques provinces et pays limitrophes de la RDC notamment : le Maniema, le Sud - Kivu, le Kasai oriental, la Tanzanie, Zambie, et Angola par les principaux moyens de communications suivants : la route, le train et l'avion.

4.3.4.2. État de la ville de Lubumbashi

○ Sécurité foncière

La sécurité foncière pose comme préalable la facilitation en faveur d'une présence des aménageurs fonciers, et des institutions spécialisées de son financement :

- l'acquisition libre des parcelles par le financement de fonds propres harmoniser les fonctions relatives à la gestion foncière entre plusieurs ministères et échelon administratifs,
- financement concentrer les ressources pour soutenir la gestion urbaine pour la lutte contre le gaspillage spatial des suites des opérations incontrôlées des autos constructrices.
- maîtriser le mode d'acquisition des sols auprès de l'État que les tiers et les chefs coutumiers.

Au terme de la loi foncière n° 77 - 021 du 20 juillet 1973, modifiée par la loi n° 80 - 008 du 18 juillet 1980, le sol et le sous – sol sont la propriété de l'État. Ce dernier peut concéder à des particuliers des concessions temporaires, ou perpétuelles. Néanmoins, cette attribution ne peut se faire qu'après la consultation et l'accord des communautés de base ainsi qu'un constat de vacances de terres, étant donné que la plupart sont des collectivités auxquelles appartiennent des individus qui y ont des droits et devoirs.

À Lubumbashi tout comme d'autres grands centres urbains et extra - coutumiers où la densité de la population est importante ou le manque des terres se pose avec acuité, l'occupation des sols n'est pas aisée. Ainsi, le régime de concession est soumis préalablement à une enquête de vacance des terres, à la délimitation de la concession et à la vérification des droits que les habitants exercent

individuellement ou collectivement en vue de dédommagement. Par cette procédure, l'État rachète le droit coutumier sur cette terre. Enfin, un contrat de concession peut être signé entre le particulier et l'État. L'État en garde la propriété et le particulier reçoit le droit de jouissance pendant une certaine durée.

4.3.4.3. Facteurs socio-économiques

a) Habitat

Lubumbashi est l'une de ces cités congolaises dans lesquelles l'État et surtout l'Union Minière du Haut Katanga (GECAMINES) et l'actuelle Société Nationale des Chemins de Fer du Congo avaient largement financé la construction des logements. En 1999, 47, 98% des ménages de Lubumbashi résident les quartiers d'habitat planifiés.

Dans 22 quartiers de la ville, le financement de la construction des logements est totalement à charge des ménages eux-mêmes. 19 de ces quartiers soit 86,36% sont des quartiers à faible niveau socio-économique. Pratiquement toutes les récentes extensions de la ville de Lubumbashi sont des quartiers d'auto construction.

Le matériau le plus utilisée pour la structure des constructions est la brique en terre cuite du fait que le sol de Lubumbashi permet sa production notamment artisanale à des frais moindres que celle des briques en ciment.

Dans les quartiers à haut standing, l'on note une proportion appréciable de constructions dont la structure est constituée en béton armé (16,67%). Par contre on dénombre, dans les quartiers modestes, c'est plutôt le recours à la brique adobe (terre non-cuite) qui domine.

Dans les quartiers d'habitat spontané, l'on recourt aussi quelques fois (2, 04%) au pisé bois. La tôle galvanisée est largement utilisée notamment dans les quartiers d'auto construction. Dans les quartiers à haut standing, on relève une proportion très importante de logements couverts en Ternit (Fibrociment) (33, 33%) et en tuile (16, 67%). Le premier type de matériau commence à refaire surface dans les quartiers d'habitat informel (2, 04%). L'utilisation de ce matériau devrait être encouragé à cause des possibilités locales pour sa production bon marché. Généralement, les logements construits sont d'un seul niveau.

Les constructions inachevées sont relativement plus nombreuses dans les quartiers à niveau socio-économique intermédiaire que dans ceux à niveau plus faible, sans doute à cause du recours dans ces derniers quartiers à des matériaux de construction non-durables.

Pratiquement tous les ménages des quartiers à haut standing occupent seuls leurs parcelles d'habitation. Il s'agit pour la plupart (66, 67%) des ménages de cadres de l'Administration et de la GECAMINES, logés par leurs employeurs respectifs.

Dans les quartiers d'auto construction à faible niveau socio-économique il y a également de nombreux ménages (au moins 75%) qui habitent seuls leurs parcelles. Les quartiers de forte cohabitation sont, d'une part, les quartiers planifiés de niveau socio-économique modeste et d'autre part, les quartiers d'auto construction à niveau intermédiaire.

À Lubumbashi, les ménages locataires sont les plus nombreux sauf dans les quartiers d'auto construction à faible niveau socio-économique et ceux de haut standing réservé principalement aux logements de fonction. L'on n'a dénombré aucun ménage sous logé en 1999.

Chaque ménage à Lubumbashi, compte en moyenne 6 à 7 individus ; dans les quartiers à haut standing, cette moyenne est encore plus élevée : 9,333 personnes. Malheureusement, leurs logements ne leur offrent que très peu de chambres, 2 à 3 chambres en moyenne : d'où, la forte promiscuité à laquelle elles sont astreintes. Le nombre moyen de personnes par chambre varie de 3 à 4 individus.

Dans les lignes qui suivent, nous allons passer en revue les facteurs clés marquant le contexte lushois. En effet, comme l'ont souligné certains auteurs que l'homme est le produit d'une société.

Nous relevons les principaux facteurs qui caractérisent le contexte lushois en nous focalisant essentiellement sur les facteurs socio-économiques.

b) Environnement

Le site général de Lubumbashi est une surface d'aplanissement de 1.200 à 1.300 m d'altitude, accidenté par quelque collines et crêtes appalachiennes de faible dénivelée et d'orientation NW-SE, par exemple le Mukuen (1.375 m) à 5 Km au sud du centre-ville. La ville s'est développée entre deux de ces alignements, dans le syndical où se loge la rivière Lubumbashi.

L'altitude s'abaisse doucement de 1.300 m au Nord-est jusque vers 1.170 m dans les talwegs de la Lubumbashi et de la Kafubu, et les pentes excèdent rarement 3% sur le plateau proprement dit.

Ce relief faiblement contrasté fournit peu de point de vue naturel. Les pentes sont cependant un peu plus fortes sur les versants des vallées, modérément encaissées. Il faut signaler la présence d'autres éléments qui, bien que non directement nuisant, n'en constituent pas moins des dégradations anthropologiques du milieu. C'est le cas des carrières de minerai de cuivre, en exploitation (Ruashi) ou désaffectée ; (Etoile), et des carrières de sable, d'argile ou de moellons, ainsi que des terrils et zones d'épandage de scories ou de remblais miniers. Il y a aussi les couloirs des lignes de force (110 et 220 Kv) qui convergent vers la station de transformation de la Lubumbashi.

4.3.4.4. Économie urbaine et emplois

L'économie urbaine de la ville de Lubumbashi a pour activité de base l'exploitation et le traitement du gisement du Cuivre dans l'usine de l'Etoile. Beaucoup de Société dérivées de cet usinage a engendré le transport de grand tonnage par rail de la SNCC.

Les agglomérations importantes ainsi concentrées ont favorisé l'essor soutenu des activités des secteurs primaires secondaires et tertiaire : d'où l'implantation des usines manufacturières de textiles, la congélation de produit importés des poissons, de viande et la transformation des produits agricoles tels que minoteries, huileries savonneries, etc.

4.3.4.5. Groupes sociaux vulnérables

- a) Répartition de la population par sexe et groupe d'âge en 1999
 - a. la population âgée de 0-5 ans (population d'âge préscolaire) est composée de 9,06% de garçons et de 9,53% de filles et représentent 18,59% de la population totale de Lubumbashi en 1999.
 - b. la population scolarisée (entre 6-18 ans) représente 35,18% dans l'ensemble. En la répartissant entre les niveaux primaire et secondaire, nous avons :
 - c. au niveau primaire (6-12 ans) : 21,06% dont 10,24% de garçons et 10,82% de filles, au niveau secondaire (13-18 ans) : 14,12% dont 6,47% d'hommes et 7,65% de femmes, la population en âge d'activité (entre 19-59 ans) : 21,64% d'hommes et 21,41% de femmes donnant un total de 43,05% de la population de Lubumbashi.
 - d. les vieux (60 ans et +) quant à eux se répartissent comme suit : 1,41% d'hommes et 0,82 de femmes. C'est une des Villes ayant une faible proportion des vieux avec 2, 23% dans l'ensemble.
 - e. à Lubumbashi, en 1999, il y a plus de femmes (50,71%) que d'hommes (49,29%) soit 97 hommes pour 100 femmes.

4.3.4.6. Accès au crédit

Les difficultés économiques conjoncturelles dans lesquelles patauge la RDC affectent tout le pays et tous les secteurs la ville de Lubumbashi. Jadis référentielle dans ce domaine est aussi atteint par ce handicap au développement.

L'accès au crédit pour le soutien technique et financier aux secteurs productifs n'existe plus. Les anciennes institutions traditionnelles de crédit immobilier et de l'habitat n'ayant plus survécus à l'effondrement de l'appareil macro-économique de l'État il s'en est suivi la faillite du système bancaire. À la place ont fait surfaces quelques stratégies de lutte pour la survie de familles et communautés par les initiatives locales de développement, les organisations de base, et les

organisations non gouvernementales (ONG). Ces organisations de dynamique communautaires commencent à marquer les points à Lubumbashi et ont besoin de l'appui et de facilitations de l'État.

4.3.4.7. Finances locales

Au terme de la loi financière n° 83-003 du 23 février 1983, les ressources des entités administratives décentralisées sont fixées par le pouvoir central qui en détermine la nature et fixe les taux de répartition pour les différents échelons. La liste des impôts et taxes est considérable, mais les mécanismes mis en place pour les percevoir sont dans l'ensemble inefficaces.

Depuis 1983, les prévisions des recettes des villes n'ont été réalisées qu'à 40 % environ. D'une manière générale, on peut dire que le système fiscal des villes fonctionne mal parce qu'il est trop complexe et que les lois ne sont pas appliquées. Il y a lieu de signaler l'interférence des impôts de l'État avec ceux des villes, la multiplication des taxes, l'exercice abusif de la tutelle en matière d'approbation des budgets, etc.

4.4. DIVERSITÉ DES IMF ET ONG ÉTUDIÉES DANS LA VILLE DE LUBUMBASHI

Dans le cas de notre étude, nous avons rencontré différents acteurs concernés par le microcrédit, dont chacun entretient un rapport différent avec ce dispositif. Notre recherche de terrain s'est axée sur trois IMF : Finca, Tujenge, Gala Letu et pour finir l'ONG Hope. Cette variété nous a permis de rencontrer une clientèle adoptant des techniques et stratégies diversifiées de la microfinance selon les politiques générales de chaque IMF.

Nous trouvons nécessaire dans le cadre de cette recherche de passer par une brève contextualisation de chacune de ces institutions.

4.4.1. FINCA

4.4.1.1. origines

Il s'agit de la Fondation Internationale pour l'Assistance Communautaire ou *Foundation of International Community Assistance* qui est une société de microfinance d'envergure internationale opérant dans 22 pays du monde.

Depuis sa création dans le cadre d'amélioration du système financier dans le monde particulièrement à Lubumbashi, elle est soutenue par l'organisation américaine de Nations Unies dont le siège se trouve à New-York.

Elle a comme vision de construire un réseau international d'entreprises sociales, durables et évolutives qui améliorent la vie des gens dans le monde entier et a comme mission est de réduire

la pauvreté grâce à des solutions durables permettant aux gens d'accumuler des richesses, de créer des emplois et améliorer leurs conditions de vie.

4.4.1.2. Organisation

Dans le souci d'assister le peuple congolais et aider les pauvres. L'institution de microcrédit FINCA a été installée en RDC au cours de l'année 2003 dans la ville – province de Kinshasa. Actuellement elle opère dans trois provinces dont celle du Haut-Katanga.

4.4.1.3. Fonctionnement

L'Institution de microcrédit FINCA offre 4 types des crédits divisés en deux grandes catégories des prêts : les crédits individuels et les crédits de groupe.

Dans les crédits individuels, il y a d'une part le crédit « small » entreprise octroyé aux entrepreneurs disposant d'une activité structurée telles que les stations-services, les écoles et dont le montant varie entre 30 000 et 100 000 dollars américains remboursable. La période remboursement va de 6 à 36 mois. D'autre part, il y a les crédits individuels de type II accordés à des micro entrepreneurs disposant d'activités structurées telles que les boutiques, les pharmacies. Le montant varie de 500 à 30 000 dollars américains remboursables chaque mois pendant une période allant de 6 à 12 mois.

En ce qui concerne les crédits de groupe, FINCA accorde les crédits de petit groupe. Ce type de crédit est octroyé à un groupe de 5 à 10 personnes. Au terme d'une formation, les clients peuvent recevoir en moins de 5 jours un prêt dont le montant est compris entre 400 et 500 dollars américains remboursables mensuellement sur une période de 6 à 12 mois. FINCA accorde également un autre type de crédit de groupe connu sous le nom de Village Banking qui compte 15 à 30 membres qui garantissent mutuellement leur emprunt. Le montant de ce prêt varie de 50 à 3 000 dollars américains. Le remboursement est bi-hebdomadaire ou mensuel.

4.4.2. IMF TUJENGE

4.4.2.1. origines

Cette institution est créée depuis 1957. L'IMF Tujenge se veut une structure financière de proximité qui contribue à la « lutte contre la pauvreté » des populations urbaines et rurales par le développement des services financiers adaptés à cette population cible. Elle a comme mission principale d'offrir à la population cible des services financiers de proximité : l'épargne et le crédit.

4.4.2.2. Organisation et fonctionnement

L'IMF Tujenge comprend comme organes : l'Assemblée Générale (A.G.), le Conseil d'Administration (C.A.), le Conseil de Surveillance, la Commission de crédit et Gérant. En matière d'appui à la micro entreprise, IMF Tujenge ne met pas en place le crédit sollicité tant que

l'emprunteur ou les emprunteurs n'ont pas suivi des cours consistant à tenir un cahier de recettes et de dépenses journalières ; séparer l'argent des affaires de celui de sa poche ; respecter ses échéances en vue d'éviter les résultats non souhaités. Elle se veut une structure financière de proximité qui contribue à la « lutte contre la pauvreté » des populations urbaines et rurales par le développement des services financiers qui leur sont adaptés.

Étant constituée sous forme mutualiste, l'institution est autorisée à recevoir du public de l'épargne. L'octroi du crédit nécessite une épargne préalable. Mais, le remboursement du crédit est associé à la constitution d'une épargne qui sert de « fonds de garantie ». L'IMF Tujenge prête aux microentreprises qui ont une activité préalable au prêt. Le prêt n'est pas destiné à la consommation, mais à consolider une activité existante ayant de bonnes perspectives à moyen terme. L'activité doit pouvoir générer le cash-flow nécessaire à l'amortissement.

Les sommes prêtées varient entre 50 et 250 dollars américains. L'IMF Tujenge prête pour une activité pouvant générer des liquidités à court terme. La périodicité de remboursement est mensuelle avec la possibilité d'obtenir le double s'il n'y a pas eu d'incident lors du remboursement du crédit précédent.

4.4.3. ONG HOPE

Il s'agit de la mutuelle de crédit des femmes créée à partir d'une ONG canadienne intervenant dans le domaine du micro crédit. Elle est à caractère mutualiste notamment en ce qui concerne la gestion des agences qui implique tous les membres quels qu'ils soient.

Les membres sont suivis régulièrement par les interventions en amont (formations avant l'octroi des crédits, les visites régulières aux adhérentes par les responsables tant internes qu'externes). Il existe une certaine rigidité des procédures d'adhésion, d'octroi des prêts et leur remboursement.

4.4.3.1. Origines

Il s'agissait pour cette ONG de trouver des relais sur le terrain : des organisations pouvant véhiculer les idées et principes inspirés des Caisses Desjardins. Le choix de Lubumbashi et de ses environs s'est alors justifié par son potentiel agricole et son caractère touristique. En effet, on y trouve de grandes propriétés pour la plupart d'autochtones ; des produits de la pêche, de l'artisanat, en plus du fait que c'est la deuxième ville de la RDC. Mais, notons qu'il y avait une absence quasi-totale d'organisations féminines.

La HOPE a pour mission d'apporter des changements dans la qualité de vie quotidienne des femmes, notamment les plus démunies en les aidant à créer ou à développer des activités déjà

existantes. Elle défend certaines valeurs qui sont : sa solidarité, le respect de l'individu, l'égalité entre les membres, le refus de la corruption, l'esprit de qualité.

La HOPE est une association à but non lucratif c'est la loi portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit. Un comité de surveillance a été constitué afin d'évaluer périodiquement l'action de la HOPE. Il est composé de cinq (5) mutualistes bénévoles. Le comité se réunit une fois par mois et fait des contrôles inopinés. Un conseil d'administration élu en assemblée générale veille sur la santé financière de la structure, définit les grandes lignes et objectifs, supervise la mise en œuvre et en évalue l'efficacité, valide la politique budgétaire, examine les rapports financiers annuels. Il se réunit une fois par mois.

4.4.3.2. Organisation

Il convient juste de préciser qu'elle est quasiment dotée des mêmes structures qu'une COOPEC. Un conseil d'administration qui supervise les activités de chaque direction des agences et différentes commissions de crédit. L'ONG HOPE organise des services non financiers tels que les séances de formations avant l'octroi du crédit.

4.4.3.3. Fonctionnement

À ce niveau, on peut ajouter que c'est l'une des institutions de micro crédit formel les plus mutualistes de RDC. En effet, tous les crédits qu'elle est censée octroyer sont soumis à l'ouverture préalable d'un compte courant, un compte d'épargne, mais aussi et surtout au paiement d'un droit d'adhésion et « l'obligation pour chaque membre de participer à tous les rassemblements destinés au fonctionnement de la structure ». Toute demande extérieure de crédit est également soumise à une caution interne à la mutuelle. Aussi, les demandes de prêts soumises aux agences par l'intermédiaire de gérantes, sont traitées par la commission de crédit qui en donne l'accord ou non, après une enquête de moralité auprès de proches de celles qui demandent. La mutuelle offre deux services financiers, soit l'épargne et le crédit. Épargner dans la mutuelle est un choix libre et volontaire, mais qui est toutefois encouragé. Il n'y a pas de conditions rattachées à l'épargne en vue d'obtenir un crédit, sauf pour les montants de prêt plus importants. Toutefois, pour obtenir un crédit, la cliente doit pouvoir constituer une caution financière qui se transforme à la demande en épargne lorsque le prêt est totalement remboursé. Pour ce qui concerne le crédit, il existe ici deux grandes catégories de prêts : les prêts individuels et les prêts collectifs.

4.4.4. IMF GALA LETU

4.4.4.1. Origines

Créée en 2002 et en dépit du fait qu'elle rassemble uniquement des femmes, l'IMF est présidée par un homme (chef d'entreprise). Celui-ci avait dès février 2001, soumis à dix de ses collaboratrices de tontiner entre elles pendant au moins un an, selon le montant de leur choix, pour

financer une activité connexe. Encouragées par les premiers montants, elles décidèrent d'élargir leur tontine aux femmes ayant une activité commerciale dans toutes les régions du pays. Il leur conseilla à nouveau de toucher un maximum de cent femmes par région et délégua pour ce faire une collaboratrice par région.

4.4.4.2. Organisation

Concrètement, la structure n'existe pas en dehors de la ville de Lubumbashi. Elle est tout de même reconnue comme une institution de micro crédit. Sur le terrain, elle agit par délégation : c'est-à-dire, pour chaque région, une femme plus ou moins « connue », est responsable de la collecte des fonds auprès des vendeuses, tenancières de petits commerces qu'elle aura ciblées auparavant. Les dix initiatrices en sont donc les différentes déléguées régionales.

4.4.4.3. Fonctionnement

C'est une structure coopérative qui n'offre que des prêts en nature, la mise de marchandises à la disposition de ses adhérentes. Toutefois, il faut noter que ces prêts sont soumis à une épargne préalablement collectée. Cette collecte a duré trois ans sous forme de tontine à la différence qu'ici, les tours ne sont pas partagés de façon rotative entre les membres. Les sommes recueillies par chaque délégation ont été gardées sur un compte commun, avec un rappel annuel du solde.

Il convient également de faire remarquer qu'elle assure depuis 2004 des formations à la gestion économique quotidienne (gestion des prêts, accueil client, relation client, gestion des budgets). L'IMF organise des rencontres régulières à cet effet et des cérémonies annuelles de retrouvailles tournantes, permettant aux adhérentes de se voir et échanger leurs expériences. La GALA LETU revendique son statut de coopérative. Elle offre la possibilité à ses adhérentes de subvenir à leurs besoins en s'appuyant sur le petit commerce. Elle se veut une institution fonctionnant sur la confiance entre responsables et adhérentes. Cette confiance est censée encourager l'épargne des adhérentes. Il s'agit selon les responsables d'une tontine géante avec à sa tête une fille de la région.

4.5. CONCLUSION

Notre recherche vise à déterminer les facteurs qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin persistant (pour les femmes bénéficiaires des micro crédits encore en activité) ainsi que les contraintes auxquelles les femmes qui sont en arrêt ont été confrontées. L'étude concerne trois grandes IMF et une ONG basée dans la ville de Lubumbashi. Pour mener notre étude, nous adoptons une approche mixte dans laquelle des données quantitatives sont jumelées à des données qualitatives.

L'approche quantitative tente de déterminer les facteurs qui soutiennent l'entrepreneuriat des femmes. L'approche qualitative quant à elle, est destinée à appuyer les constats effectués grâce à

l'étude quantitative. En ce qui concerne l'approche quantitative, nous procédons à une analyse des correspondances multiples (ACM) qui permet de déterminer le profil des femmes pouvant bénéficier des microcrédits. Par ailleurs, l'analyse qualitative à travers des entretiens de type semi-directif étaient mieux adaptés à notre sujet de recherche.

Notre intérêt était plus porté sur la réalité organisationnelle et le vécu quotidien des femmes bénéficiaires des microcrédits de 2011 jusqu'à la fin de l'année 2016.

Par rapport à l'analyse quantitative, plusieurs facteurs qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin ont été recensés à travers la littérature en vue de les analyser. Quant à l'approche qualitative, nos données sont collectées à travers les entretiens menés auprès de trente femmes entrepreneures bénéficiaires des microcrédits qui sont encore en activité, et trente autres qui ont déjà décroché après saturation.

Au total nous avons réalisé 60 entretiens lors de cette phase qui s'est déroulée de Janvier à Mai 2018. Nous n'avons bien sûr pas exclu les dirigeants des IMF de nos phases d'entretiens. Nous avons évidemment mené des entretiens avec des intervenants dans le secteur de la microfinance afin d'acquérir une vision globale et la plus complète possible de l'écosystème dans lequel nous avons mené notre intervention.

Comme GUILBERT et LANCRY (2007), l'idée de trianguler les différents points de vue, nous paraît pertinente dans ce cas d'étude. La sélection des acteurs à interroger s'est donc faite en prenant en considération différents profils, ceci afin d'aboutir à un ensemble d'informations varié, qui prend en considération d'autres avis et perceptions.

Ce choix raisonné vise à satisfaire plusieurs objectifs : obtenir un échantillon représentatif du phénomène étudié, capturer l'hétérogénéité des situations, comparer des situations, ainsi que sélectionner le groupe d'individus le plus approprié pour répondre aux questions du chercheur. Ainsi, la sélection des individus, qu'ils soient les femmes bénéficiaires des microcrédits qui sont encore en activité, celles en arrêt d'activité ou intervenants dans le secteur de la microfinance s'appuie sur l'objectif de notre recherche, qui est de rendre intelligible les réalités des femmes entrepreneures bénéficiaires des microcrédits au sein du contexte lushois à travers les facteurs qui les soutiennent et les obstacles qu'elles expérimentent.

Par cette recherche, nous souhaitons construire et mettre en œuvre de nouvelles combinaisons possibles au sein des processus d'octroi des microcrédits.

Lors de cette collecte des données, nous avons fait intervenir une ruse nécessaire à l'accommodation des réalités contextuelles (mentalités des interlocuteurs). Et l'analyse des données collectées est menée par la triangulation des celles collectées à travers des entretiens et

des observations directes sur le terrain ainsi que les documents mis à notre disposition par les IMF et l'ONG.

La méthodologie utilisée nous permet, en définitive de répondre à notre question centrale. Elle nous conduit à lancer les jalons d'une probable généralisation utile à l'élaboration d'une méthode de recherche appropriée au contexte congolais particulièrement à Lubumbashi. Le chapitre qui suit est consacrée à la présentation et discussion des résultats des analyses quantitatives et qualitatives.